



« Immanence », de June Avila

Vocabulaire de la philosophie

Immanence et transcendance

Idée de la présence en l'homme même de sa finalité opposé à l'idée de ce qui se situe hors d'atteinte de l'expérience et de la pensée de l'homme.

Le principe d'immanence

- Etymologiquement et selon leur acception primitive, immanent et immanence désignent à un point de vue statique, ce qui réside en quelque sujet d'une manière permanente et foncière ; à un point de vue dynamique, ce qui procède d'un être comme l'expression de ce qu'il porte essentiellement en lui. C'est donc l'opposé de ce qui est accidentel et extrinsèque, transitoire et transitif. (Maurice Leblond)
- L'immanence (...) aboutit à la divinisation du fait. Par elle on se courbe devant lui, on s'incline devant ses leçons ; elle est une philosophie de l'acceptation universelle ; on accepte le monde avec tous ses chevauchements sans ordre, ses contradictions, ses négations, ses reniements. Elle ne débouche pas sur une vision verticale. (Louis Boisse).

Les doctrines de la transcendance

- Doctrine théologique d'après laquelle Dieu n'est pas dans le monde comme un principe vital animant un être vivant mais est, à l'écart des créatures, selon l'expression de Gottfried Wilhelm von Leibniz (1646-1716) : « ce qu'un inventeur est à sa machine, ce qu'un prince est à ses sujets, est même ce qu'un père est à ses enfants ».
- Doctrine d'après laquelle il y a derrière les apparences sensibles ou les phénomènes des « substances » permanentes ou des « choses en soi » dont elle sont les manifestations.
- Doctrine d'après laquelle il y a des apports fixes, de droit et de vérité, qui dominent les faits et n'en dépendent pas.

Source : André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Presse Universitaires de France, 1997.